L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 JUIN 1858.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co. ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES: G. F. WEISSE, E. DUFOUR, F. DUVERGER, E. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 30 JUIN 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Rivoire & Beaumont — Mouchoirs batiste [illegible].
[illegible] Pykes—Eaux-de-vie, vins, absinthe, etc.
[illegible] Forstall—Ont assortis pour menu[illegible].

Le droit de visite et l'Angleterre.

On écrit de Washington, que des ordres [illegible] transmis au *Saranac* de laisser passer [illegible] dans les eaux de Guaymas [illegible] les insultes dont les américains [illegible] victimes le long de la côte. [illegible] part, les dépêches de M. Dallas [illegible] au cabinet de Washington [illegible] d'une manière positive, que lord Malmesbury accepte l'interprétation de la [illegible] nationale sur le droit de visite. En [illegible] de cette interprétation, des ordres [illegible] été adressés aux officiers de la marine anglaise de s'abstenir de toute [illegible] des bâtimens américains. [illegible] arrangemens seront pris entre les [illegible] puissances pour garantir, à l'avenir, le [illegible] américain de tout outrage de la part des navires anglais chargés de surveiller la traite des noirs. [illegible] la dépêche de lord Malmesbury à lord Napier, ministre anglais à Washington, [illegible] transmise au secrétaire du Département d'Etat, pour être communiquée au cabinet.

Il semble y avoir contradiction entre l'aveu [illegible] faite par l'Angleterre, [illegible] grave occurrence, et l'ordre [illegible] à un navire de guerre de promener le pavillon américain dans les eaux où [illegible] récents ont été prodigués, [illegible] incroyable audace, à des bâtiments [illegible] et livrés à la merci des [illegible] anglais.

Nous ne pensons pas qu'il faille envisager [illegible] question tout à fait au point de vue d'une [illegible] qu'il faille changer en un [illegible] la part du cabinet américain [illegible] donné au *Saranac*.

[illegible] bien fait, comme nous venons de le dire, amende honorable; elle a [illegible] à la justice; elle a ramené à [illegible] l'observance d'un droit exagéré et [illegible] pratique était méconnue; enfin elle [illegible] les susceptibilités nationales d'un [illegible]. Ce n'est pas seulement par l'échange des notes diplomatiques qui impliquent souvent, et presque toujours, l'idée de [illegible] dangereuses, mais c'est par une [illegible] solennellement faite en pleine tribune parlementaire, que les vexations dont la marine américaine avait à se plaindre, ont été désavouées par le gouvernement anglais. [illegible] premier abord, cette satisfaction pourrait paraître suffisante, et là devraient s'arrêter [illegible] toutes les exigences du cabinet de Washington.

[illegible] politique, ce dénouement [illegible] pas. Il importe, sans [illegible] aucune disposition [illegible] de la part de l'Union contre [illegible] que toutes les garanties soient [illegible], et que, de l'autre, toutes [illegible] soient prises pour éviter le retour [illegible] évènemens susceptibles de troubler la bonne harmonie, et entraver l'exécution des [illegible] conventions. Du moment que [illegible] réserve dans certains parages [illegible] avec une mission bien [illegible] de surveiller et d'empêcher la traite des nègres; il est juste, il est de [illegible] que les Américains prennent leur [illegible] de la mer, la plus sûre [illegible] aux erreurs et aux [illegible] (on ne sait quelle chose) même [illegible] intentions du monde.

[illegible] désaveux [illegible] des actes commis [illegible] sont sincères; nous [illegible] pensée chagrine, que [illegible] de sa marine soient [illegible] bâtimens de guerre [illegible] d'autres—resteront dans [illegible] avec une mission de police [illegible] du gouvernement [illegible] est d'exiger, aux [illegible] et d'avoir des [illegible] pavillon qui puisse [illegible] l'exacte [illegible].

[illegible] au *Saranac* n'a pas [illegible] de bâtiment de [illegible] un témoignage de [illegible] d'hostilité contre [illegible] garantie que prend [illegible] sécurité qu'il donne [illegible].

[illegible] de faire remarquer que [illegible] elles ont des [illegible] établies, les puissances [illegible] en pleine paix, se [illegible] à leur pavillon [illegible] guerre. Peut-être [illegible] un excès de précaution [illegible] manquent, [illegible] excès,—celui d'une [illegible] bon droit et la [illegible].

Le Message du Maire.

[illegible] nouvellement élu, [illegible] Commun son message [illegible].

[illegible] avec quel soin nous [illegible] à l'écart des querelles [illegible] à souhaiter que [illegible] de tous ordres, [illegible] notre communauté, [illegible] avec impartialité, in[illegible] Fidèles à cette doctrine [illegible] purement et [illegible] le message de M. [illegible].

[illegible] de la Nouvelle-Orléans reconnait [illegible] l'importance des devoirs inhérents [illegible] il confesse, avec modestie [illegible] pas la force de promettre [illegible] à tous ses commettans [illegible] mais il s'engage à montrer tout le zèle [illegible] que lui commande sa [illegible]. Faisant allusion aux évènemens [illegible] d'une notre ville a été le théâtre [illegible] sur le respect que l'on [illegible] et s'engage, en toutes circonstances [illegible] respecter, en employant, [illegible] les plus énergiques moyens, si les [illegible] l'exigeaient.

[illegible] concerne l'administration de la [illegible] se flatte de l'avoir placée en [illegible] pied devant donner toute sécurité [illegible] et annonce qu'il exigera [illegible] est en droit d'en attendre. [illegible] la mission qui incombe, aux [illegible] à la police, il exprime devant le [illegible] un accroissement dans [illegible] de ce département, et l'u[illegible] en maintenir les agents [illegible] de leurs fonctions, [illegible] plus long que celui qui leur [illegible] dévolu.

[illegible] résumé, les points capitaux de [illegible] Nous nous bornons, ce soir, à [illegible].

[illegible] *Leontine*, de Salem, [illegible] se rendant de Philadelphie [illegible] rencontré avec le trans[illegible] les Etats-Unis *Release*; le [illegible] coupé en deux. Le ca[illegible] se sont réfugiés à bord [illegible] le stewart, Hiram A. [illegible] moment de l'évènement [illegible] la *Leontine* songeait du mi[illegible] catastrophe est arrivée si [illegible] équipage n'a rien pu sau[illegible] les vêtemens que cha[illegible] en ce moment. Le Re[illegible] naufragés à Wellfleet.

Nouvelles d'Europe
PAR LE PERSIA.

[illegible] est entré à New-York le 22 dans [illegible] avis de l'Europe du 10 [illegible] et 12 pour l'Angleterre. Si [illegible] la traversée du *Persia*, elle [illegible] au *Vanderbilt* dont [illegible] une marche extraordinaire. [illegible] les nouvelles ne font connaître [illegible] grande importance.

[illegible] mentionne une rumeur qui [illegible] l'attention d'appeler [illegible] une force additionnelle de [illegible].

[illegible] *Times*, lord Derby aurait adressé [illegible] politiques une circulaire par [illegible] désiste de toute opposition [illegible] à l'admission des juifs dans le parlement.

[illegible] de l'Inde confirment la mort [illegible] Penny, tué d'un coup de feu en [illegible] Bareilly.

[illegible] nent ministre à Naples, [illegible] à Florence M. Howard, qui a abandonné [illegible] son poste et sans que l'on [illegible] motifs de cette retraite.

[illegible] la Banque avait abaissé à 3 1/2 [illegible] son escompte, ce qui avait produit à Londres, plus qu'à Paris, un bon effet.

La Bourse était toujours fort languissante. Sous l'effet de cette nouvelle mesure, le 3 0/0 n'avait haussé que de 10 centimes. Quant aux autres valeurs elles continuaient à fléchir. Les journaux de Paris annoncent, cependant, la conclusion d'un arrangement favorable entre les compagnies et le gouvernement.

Les journaux ministériels français ont pris parti pour les Etats-Unis dans la question du droit de visite.

Le *Times* ramène l'attention sur les développements de la marine française, et dit que toutes les déclarations ne pourraient permettre de contester le fait.

On écrit de Turin à la date du 11 juin.—La *Gazette* officielle annonce que le roi de Naples consent à la restitution du steamer *Cagliari* et à la mise en liberté de son équipage.

Le comte Carata a répondu à l'ultimatum de lord Malmesbury. Le roi de Naples paiera l'indemnité demandée par les mécaniciens. Il a donné l'ordre de mettre sur le champ le *Cagliari* et son équipage à la disposition de l'envoyé anglais M. Lyons.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.—D'après un relevé statistique fait par le New-York *Courier and Enquirer*, la longueur totale de milles télégraphiques dans le monde s'élève, en ce moment, à 96,350. Dans ce chiffre les Etats-Unis figurent pour 45,000 milles; l'Angleterre pour 10,000; la France pour 8,000; l'Allemagne et l'Autriche 10,000; la Prusse 4,000; la Russie 5,000; le reste des Etats de l'Europe pour 7,650; l'Inde pour 5,000; l'Australie pour 12,000; les autres parties du Globe pour 900 milles.

Le nombre des dépêches circulant annuellement sur les lignes de l'Amérique n'est pas moindre de 4,000,000.

En 1850 la télégraphie sous-marine était inconnue ou du moins point pratiquée. Le premier télégraphe sous-marin qui a été appliqué en 1851 est celui entre la France et l'Angleterre, sur un parcours de 24 milles. Aujourd'hui, et en attendant le résultat de la pose du cable océanique, la longueur des câbles sous-marins représente un total de 950 milles.

Le *Washington Star* dit qu'au 1er juillet de cette année, c'est-à-dire demain, le chiffre total de la dette nationale s'élèvera à $65,000,000 en comprenant dans ce chiffre l'emprunt de $20,000,000 récemment autorisé par le Congrès.

Prenant en considération l'état actuel du trésor, ajoute le journal que nous citons, et les recettes prévues de l'année prochaine, il parait improbable que l'on puisse faire aucun remboursement jusqu'à la fin de la prochaine année fiscale, c'est-à-dire jusqu'en juillet 1859.

Il faut bien prévoir cependant la pacification de l'Utah et tenir compte du dénouement amical avec l'Angleterre; deux causes qui, dit le *Washington Star*, devaient grever lourdement le budget courant. Ces deux causes disparaissant, c'est une dépense énorme à déduire, et un allégement dont profitera la dette nationale.

Nous rapportons l'opinion et consignons les espérances du *Washington Star*. C'est un compte que nous ouvrons avec l'avenir; et qui vivra verra.

LES BANQUES DE NEW-YORK.—Le relevé hebdomadaire des banques new-yorkaises donne les chiffres suivants:

	Juin 12	Juin 19
Prêts escomptés	$116,022,152	$117,797,047
Encaisse	36,367,253	33,396,326
Circulation	7,367,725	7,297,631
Dépôts	84,283,198	85,280,949

Il y a une augmentation de plus d'un million et demi sur le portefeuille, et d'environ un million sur les dépôts. L'encaisse a, par contre, baissé d'environ un million.

Vacances des écoles.—Il y aura, durant les vacances, au Collège Commercial de Dolbear, rue du Canal, No 106, des classes spéciales pour les professeurs et les élèves. Tous ceux qui le peuvent devraient commencer immédiatement.

CHRONIQUE LOCALE.

BUREAU DES ALDERMEN.—Ce bureau s'est assemblé hier soir. M. Nixon occupait le siège présidentiel: six membres étaient présents.

Un message du maire a été lu: il transmet au bureau les nominations qu'il a faites dans le corps de la police, afin que ces nominations soient approuvées.

Le message d'inauguration du maire a été lu. Nous en donnons la substance à la première colonne.

Une communication du bureau des Assistants, accompagnée de diverses résolutions qui ont reçu l'assentiment du bureau.

La résolution des Assistants allouant $500 pour la célébration du 4 juillet, a été adoptée.

La démission de M. Elijah Peale, comme membre du bureau du *High School* du 1er district, a été acceptée.

Lecture a été donnée de diverses pétitions.—Référées à des comités.

Le comité des rues et débarcadères a fait divers rapports.

Plusieurs résolutions adoptées par l'autre bureau ont reçu l'assentiment des Aldermen; entr'autres, une résolution décrétant la réunion des deux bureaux pour élire certains officiers de la ville, le mardi 6 juillet.

Le bureau ensuite délibère à huis clos.

BUREAU DES ASSISTANTS ALDERMEN.—M. Llado, président, 14 membres présents.

Le message du Maire a été lu et référé au comité de finances.

Une résolution portant le paiement de $250 à M. Jacques, pour service extra, comme chef de police, a été référée au comité de finances.

Ont été adoptées, des résolutions relatives à des dépenses à la prison de paroisse, à des fournitures de livres et celle fixant le 6 juillet pour l'élection, par les deux bureaux, de l'imprimeur de la ville et d'autres officiers.

Le rapport du comité de finances est adopté. Le comité recommande le rejet de réclamations de plusieurs personnes se disant lésées par suite de l'existence de l'ancien comité de vigilance,—ce qui est adopté.

Est également adopté, le rapport du commissaire des rues et débarcadères.

Après quelques délibérations peu importantes, le bureau s'est ajourné à mardi prochain.

UNE AFFAIRE MALHEUREUSE.—Un duel a eu lieu, hier après midi, à 1 heure, au côteau de la Métairie, entre M. Israel Gibbons, rapporteur du *Crescent*, et M. Joseph Haulon, rapporteur du *True Delta*. Les adversaires se sont battus au pistolet, à la distance de 12 pas. M. Frank Bartlett était le témoin du premier et le colonel McDonald celui du second. Au premier feu, M. Gibbons a été atteint au-dessus des poumons, et la balle a traversé le corps. M. Haulon n'a pas été touché, bien qu'ayant la veste basse il ait tiré qu'après son adversaire. On considérait la blessure de M. Gibbons tellement grave qu'on ne l'a relevé qu'après être procuré une litière sur laquelle il a été transporté chez lui, dans le Troisième District.

Voici quelle a été la cause de ce différend: ces deux messieurs prenaient des notes à l'examen des demoiselles du *High School*, pour publier leur rapport dans les journaux où ils sont employés. Après la lecture des compositions de quelques élèves, M. Haulon demanda et obtint les copies de ces compositions, des mains de la principale. M. Gibbons ayant fait, plus tard, la même démarche et n'ayant conséquemment pu obtenir ces copies, accusa M. Haulon d'un manque de procédés; celui-ci ne prit pas la chose au sérieux, mais s'apercevant plus tard que M. Gibbons lui gardait rancune, il envoya par un de ses amis, une note à M. Gibbons, pour savoir si la remarque qu'il avait faite aux examens devait être prise au sérieux. M. Gibbons répondit affirmativement. Sur ce, envoi et acceptation d'un cartel.

Nous avons entendu dire, hier soir, que le chirurgien de M. Gibbons considérait la blessure de ce dernier comme mortelle.

M. HENRY ST PAUL nous adresse le communiqué suivant que nous nous empressons de publier:

NOTICE.

Nous soussignés, déclarons que nous étant à la requête de M. H. St Paul, rendus chez MM. Jean Marie et Dominique, forgerons, rue du Bayou, ces messieurs, ainsi que M. Theodore, leur assistant, ont déclaré qu'ils étaient présents et parties à la difficulté qui eut lieu dimanche soir sur le vieux chemin de [illegible], entre leurs amis et ceux de M. St Paul; que durant le cours de cette difficulté, M. St Paul, complètement désarmé, n'avait cessé de se jeter, au péril de sa vie, entre les combattants, et, au nom des femmes et des enfants qui se trouvaient dans leurs voitures, empêcha l'emploi fatal des armes—qu'il avait, dès le commencement cherché à ajourner tout conflit à d'autres temps et d'autres lieux, en offrant son nom et sa personne comme responsables et solidaires des actes de ses dits amis et, comme eux, prêts à offrir le lendemain toute satisfaction à ceux qui se trouvaient offensés; et qu'en conséquence, bien loin d'avoir fait usage d'aucune arme, il a agi sans cesse comme pacificateur. M. Jean Marie lui même ayant à plusieurs reprises déclaré qu'il devait deux fois la vie à M. St Paul.

Signé P. PALETTE, G. DUMER.

Nouvelle Orléans, 29 juin 1858.

PREMIÈRE COUR.—L'esclave Jack, accusé d'avoir assassiné l'esclave Joe, en mars dernier, au coin des rues Bienville et Remparts, a été condamné à cinq ans de travaux forcés et à recevoir dix coups de fouet tous les soixante jours.—Jack appartenait à M. Blane et Joe à M. J. B. Maille.

Frederick, esclave de M. Puissant, a été condamné à recevoir vingt cinq coups de fouet et à porter le carcan, pendant six mois, au service de son maître, pour avoir poignardé Carles, esclave de M. Lacoste.

La cour s'est ajournée à jeudi prochain.

COUR DES RECORDERS.—Michael Duffy, accusé d'avoir assassiné W. J. De[illegible] dimanche dernier, a comparu devant le recorder assistant Munroe qui l'a fait écrouer et a fixé l'instruction au 7 du mois prochain.

A. Mascar, accusé d'avoir poignardé Robt. Clincey, lundi soir, près le marché Poydras, subira bientôt un interrogatoire.

Wm Davis et Stephen Gannon ont été condamnés chacun à dix piastres d'amende le premier pour avoir battu M. Moody et le second pour avoir assailli sa femme. Le tribunal a exigé en outre un cautionnement pour répondre de leur bonne conduite.

—Louis Montesquieu, h. c. l., a été envoyé par le recorder Wiltz, devant la Première Cour de District, pour avoir assailli Aug. Oddhigg, dans la rue des Ursulines.—Cautionnement.

Joshua, esclave de M. Pasley, recevra vingt-cinq coups de fouet pour avoir dérobé un boucaut de sucre et enlevé [illegible] du contenu, sur la Levée.

E. Constance, Aug. Eckerbert et Henry Bauvel, accusés d'avoir assailli Ellen Forward, ont été acquittés.

—Juan Comas, arrêté comme suspect et dangereux, a été envoyé, par le [illegible] Adams, devant la Première Cour de [illegible] pour port d'armes cachées.—J. M[illegible] était l'employé et qui l'avait [illegible] clare que Comas [illegible] bonnes pour l'[illegible] viendrait chez lui dans [illegible] nier, après avoir quitté Comas [illegible] accompagnée à une petite distance [illegible].

meure.—L'affidavit a été transmis à l'avocat de District avec prière de le soumettre au Grand Juri.

INCENDIE.—Hier, à 1 heure du matin, un incendie a éclaté chez M. Stuart, rue Nayades, entre Troisième et Quatrième. La maison et la plus grande partie des meubles ont brûlé.

Le feu a détruit presque à la même heure la boulangerie de John J. Daniels, rue Clio, près Benton, ainsi qu'une maison basse en bois, à côté. La propriété de M. Daniels était assurée.

COUP DE SOLEIL.—John Nolan est mort, hier, à l'Hôpital de Charité, des suites d'un coup de soleil. On l'y avait transporté de l'encoignure Broad et Bienville, des écuries de Slawson & Co, où il était tombé en travaillant.

Communiqué.

LA ROCHE.—Étant dans l'intention d'acquérir une section de terre dans la paroisse Ste-Hélène (Louisiane), nous prévenons nos souscripteurs qui auraient des observations à faire, de vouloir bien les adresser à M. Dubus, trésorier, No 100, rue Royale, avant le 10 juillet prochain.

Le but de cette acquisition est de nous conformer à l'art. 12 de nos statuts.

Le fondateur directeur, L. P. GUEUDET.

Une lettre adressée au *Républicain* de St. Louis annonce que le capitaine Marcy a passé le 15 mai la rivière Cache la Poudre; il espérait pouvoir quitter le camp dans une quinzaine de jours. Le colonel Jones est arrivé au Fort Laramie le 30 mai. Une lettre du gouverneur Cumming dit qu'il s'opposait à l'émigration des Mormons pour la Sonora, et confirme la division qui existe entre eux, les uns voulant la paix, les autres la guerre. Il signale Brigham Young comme un homme d'une grande persévérance et d'une haute intelligence, et affirme qu'il inspire une grande crainte aux Mormons.

Dans l'opinion de M. Cumming, il faut s'attendre, même après la pacification, à une guerre de guérillas dans l'Utah, et qui coûtera plusieurs millions de dollars.

UNE VENGEANCE.—Lorsque le comité de vigilance de San Francisco purgea la Californie des bandits qui l'exploitaient par toutes sortes de crimes, nombre de ces dangereux individus se réfugièrent sur les rives de l'Atlantique, et les plus compromis vinrent comme de juste chercher refuge à New-York. Parmi eux se trouvait un certain Billy Mulligan, qui ne tarda pas à faire parler de lui, en attaquant sur les degrés de l'Astor House un ex-membre du comité de vigilance. Ce même personnage vient encore de s'illustrer par une autre agression du même genre.

Lundi vers les dix heures du soir, dit le *Courrier des Etats-Unis*, il entra dans le bar-room du Metropolitan Hotel, et s'adressant à une des personnes présentes: N'êtes-vous pas, lui dit-il, M. Hiram Webb, de Californie, ancien capitaine du comité de vigilance à San Francisco?

A peine M. Webb eut-il répondu affirmativement, que Mulligan se jeta sur lui, et l'accabla de coups sans que les spectateurs stupéfaits de cette attaque subite eussent eu le temps d'intervenir. La police arriva trop tard pour arrêter cet incorrigible vaurien; mais le recorder Bernard, qui demeure dans l'hôtel, a lancé un mandat contre lui, et il faut espérer qu'il sera appréhendé, avant d'avoir pu se soustraire au juste châtiment de son impudente conduite.

RÉCOLTE DE VINS EN FRANCE.—Nous empruntons à un journal français le *Moniteur Vinicole* les renseignemens suivans qui ne peuvent manquer d'intéresser notre commerce.

"La chaude température qui règne depuis quelques jours, et persiste, malgré quelques orages partiels et d'ailleurs inoffensifs, fait avancer rapidement la vigne; elle est entrée en fleur à peu près partout, et semble jusqu'ici devoir traverser victorieusement une des dernières phases critiques qui nous séparent de la récolte. Ainsi donc, encore quelques jours, et il sera possible enfin de répondre aux mille questions qui à toute heure se posent touchant la baisse des vins: aura-t-elle lieu? quand aura-t-elle lieu? sera-t-elle forte? sera-t-elle durable? rendra-t-elle la vie aux affaires? toutes questions graves, et que la prudence a fait un devoir de réserver. En attendant, la spéculation et le haut commerce continuent à s'abstenir, et les ventes sont toujours restreintes aux demandes de la consommation.

"Les spiritueux conservent les prix fermes qu'ils ont reconquis d'une façon aussi subite qu'inespérée; les alcools de Languedoc se maintiennent en hausse; à Béziers, on cote 70 fr. ce qui se cédait dernièrement à 62 fr.; à Lyon, 77 fr.; à Marseille, 74 fr., et à Bordeaux, 80 fr. Les 3/6 de betterave sont repassés décidément favori. A Lille, le disponible se cote officiellement 50 fr.; à Paris, le cours est monté à 56 fr., et les quatre derniers mois à 60 fr. La situation pour ces articles s'est, comme on le voit, sensiblement améliorée; reste à désirer maintenant qu'elle dure.

"Les eaux-de-vie, qui avaient participé au délaissement général des spiritueux, reprennent quelque vie avec eux; on note à partir de quelques affaires faites à l'Entrepôt en cognacs vieux, en eaux-de-vie de marc nouvelles, en rhums et tafias."

Découverte maritime.

Sous ce titre, le *Courrier des Etats-Unis* publie la note suivante:

Une découverte importante vient d'être faite dans le sud du Pacifique, sur la route habituellement suivie par les navires qui font le voyage de la Nouvelle Hollande.

"Parti de Liverpool pour Port Philippe, le 8 décembre 1857, écrit le capitaine Cubins dans son rapport, je me trouvais le 22 février dernier, à 10 heures 30 m. du matin, par environ 53° 40 de latitude sud et 73° de longitude est, lorsque, à la suite d'un grain qui enveloppait l'horizon, il se fit vers le sud une éclaircie momentanée au milieu de laquelle je crus apercevoir la terre. Aucune carte, aucun ouvrage nautique n'indiquant de la terre dans ces parages, je fis immédiatement diminuer la voilure et mettre le cap vers la direction où la silhouette terrestre m'avait apparu.

"Après une heure de marche, plus de doute: les formes accidentées d'une île importante, entourée d'îlots, se dessinent à travers la brume, et, vers 1 heure 30 de l'après midi, nous mettons en panne par son travers, à trois lieues du rivage. J'aurais peut être pu approcher davantage sans courir le moindre danger, vu que la sonde ne trouvait pas de fonds à 150 brasses; mais je préférai rester au large, me contentant d'envoyer explorer le pays par une embarcation sous les ordres de mon premier officier.

"L'île principale nous parut avoir douze lieues de long, et est orientée de S.-E. au N.-O. Ses crêtes les plus élevées peuvent avoir 500 pieds au dessus du niveau de la mer, et se montraient couvertes de neige; quelques aiguilles de rochers noirs se dressent par-ci par-là d'une façon très pittoresque.

"Pendant que nous étions en panne, le courant nous entraîna vers le sud, et à notre extrême surprise, nous voyons tout d'un coup se démasquer, derrière une pointe de terre, une vaste baie, au milieu de laquelle plusieurs navires étaient au mouillage! Un instant après, un de ces navires mit à la voile, vint dans notre direction, et lorsqu'il fut à une petite distance, il détacha un canot qui ne tarda pas à venir nous rejoindre.

"Un monsieur monta à bord et m'apprit qu'il était le capitaine du navire américain *Oxford*. Les îles près desquelles nous étions, avaient été découvertes par lui dix-huit mois auparavant, et, de concert avec quelques baleiniers de ses amis, il avait établi là une pêcherie d'éléphants marins qui donnait des résultats magnifiques. Le nombre de ses animaux est tellement grand dans l'Archipel, que deux équipages ont suffi pour faire 25,000 barriques d'huile pendant les six premiers mois de l'établissement.

"Il s'y trouve aussi des quantités prodigieuses de pingouins, de canards et d'oies sauvages, ainsi que des rongeurs portant de riches fourrures. La baie a de douze à vingt brasses d'eau, avec un fond excellent, et est abritée de tous les vents, sauf du nord-est, qui n'est pas très dangereux dans ces parages. Une belle rivière d'eau douce, très limpide, se jette dans la baie, et peut être remontée par les canots jusqu'à une grande distance dans l'intérieur.

"Quand j'eus dit à ce capitaine que mon canot était allé à terre, il en parut vivement contrarié, et me dit que je pouvais me dispenser de l'attendre, vu qu'il ne reviendrait jamais.—Je ne partirai pas d'ici, répondis-je, que je ne sache ce que mes hommes sont devenus.—Eh j'aurais, en effet, pris des mesures pour opérer le lendemain une descente efficace; mais, à la tombée de la nuit, l'embarcation revint, et confirma les renseignements que j'avais déjà reçus. Plusieurs échantillons minéralogiques rapportés de l'île principale, à laquelle les baleiniers américains ont donné le nom d'île des Kerges, prouvent qu'elle est d'une formation entièrement volcanique.

"Une autre île, détachée de la grande, au sud est, ne paraît être qu'un vaste monceau de guano, et fournira bientôt matière à une exploitation aussi lucrative que celle de l'huile d'éléphants marins.

"Avant de reprendre ma route pour l'Australie, je consultai le journal de mon dernier voyage, et à mon grand effroi, je m'aperçus que dix mois auparavant, en fuyant vent arrière devant une violente tempête du sud-ouest, nous étions passés, au milieu d'une nuit brumeuse et obscure, à tout au plus trois milles de distance de la grande île! Que de navires moins heureux que le mien ont dû aller s'y briser, en croyant naviguer sûrement au milieu de l'océan. C'est donc rendre un grand service à l'humanité que de signaler l'existence de cet archipel inconnu jusqu'ici."

[illegible] Les célèbres Amers du Dr Hostetter [illegible] AMERS DE HOSTETTER [illegible].

A vendre par tous les marchands et pharmaciens [illegible]. J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

[illegible]

J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.

DEUXIÈME PARTIE.

X

COMMENT LE CHEVALIER DE CORDOUAN ECRIVAIT L'HISTOIRE.

Maurice et Delmas cheminaient, bras-dessus, bras-dessous, et en silence. Paul hésitait à reprendre la conversation au point où Nock l'avait interrompue; quant à Maurice, il combinait son plan d'attaque et de défense dans la chaude partie qu'il allait engager. Avant comme l'était, le misérable comprenait que le succès de ses odieuses machinations ne tenait qu'à un fil. L'excès de son audace qui avait jusqu'alors réussi; l'audace seule pouvait achever sa détestable victoire.

Delmas se fit pourtant violence, et en traversant le carrefour de Bussy, il dit à son compagnon de route:

—Vous prétendiez, Monsieur le chevalier, et ceci à propos d'une personne que je ne puis nommer sans trembler.... vous prétendiez, je crois, que les femmes en général....

—Nous frappent avec la lance d'Achille, interrompit aussitôt Maurice. Mon Dieu, oui, c'est la pure et banale vérité!

—Si vous n'osiez, reprit l'impatient Delmas, que la comtesse de Verneil....

—Pourrait, sans miracle, cicatriser la blessure que Louise Boileau a faite à votre cœur.

—De grâce! expliquez-vous.... Je crains que vous n'ayez pas bien apprécié la délicatesse du sentiment qui servit dans mon cœur à la ruine de mes espérances....

—Je comprends votre ardeur, Monsieur le baron, mais vous permettrez que je n'y cède pas sur-le-champ. On ne parle pas d'un amour comme le vôtre en piétinant dans des flaques d'eau et de boue.... Ce serait le maltraiter et lui manquer de respect. Tout-à-l'heure nous serons plongés dans de vastes fauteuils, nous aurons les pieds sur une peau de panthère, devant un feu pétillant, nous serons éloignés de toute oreille indiscrète, et pourrons évoquer alors, avec délices, l'être vaporeux qui vous est si cher. Il faut un cadre d'or et de velours à cette belle image, à cette fée de tous vos rêves, à la suave Antoinette de Lauzane.... Entrons d'abord ici, ajouta brusquement le chevalier en franchissant le seuil d'une porte cochère de la rue Mazarine.

—Chez qui allons-nous? demanda Delmas d'un ton légèrement contrarié.

—Chez notre sauveur, Monsieur le baron... Il est décent d'acquitter, sans tarder, ce que l'on doit à la reconnaissance.

—Sans doute, répondit Paul; mais, jusqu'à présent, je ne reconnais que vous pour mon sauveur.

—Aussi est-ce chez moi que je vous conduis, riposta Maurice en introduisant son passe-partout dans la serrure de sa porte. Veuillez passer, Monsieur le baron. Tous mes gens sont dehors par mon ordre: car je comptais sur votre visite, et j'ai désiré que nous fussions en tête-à-tête.

—Vous ne pouviez certes pas me ménager une plus agréable surprise.

Maurice fit passer Paul dans un frais boudoir meublé avec un goût exquis, lui offrit un fauteuil, jeta une allumette enflammée dans la cheminée qui ne tarda pas à briller d'un feu vif et pétillant, puis, souriant avec finesse, il dit:

—Suis-je de parole? voilà bien la peau de panthère à nos pieds, voilà l'or, le velours, le cadre auquel il ne manque plus que l'image, n'est-il pas vrai?

—J'hésite maintenant, répondit Delmas, car c'est une évocation terrible....

—Je ne suis pas de votre avis, Monsieur le baron, reprit Maurice en ouvrant le tiroir d'un charmant petit coffre incrusté de corail et d'ivoire, que trouvez-vous donc de si terrible et farouche à cette ravissante physionomie!.. Regardez de bien près.

—Elle! s'écria Delmas en se précipitant sur un médaillon que lui présentait le chevalier. Oh! mon Dieu! c'est bien elle! Quelle ressemblance!

—Pauvre martyr! continua Maurice: voilà que vous avez la pâleur d'un vieux martyr! Vous paraissiez bien étonné cet grande envie de pleurer, et vous m'affirmiez il y a peu d'instants, que vous ne pouviez pas aimer cette femme, par la mauvaise raison qu'elle vous a arraché le cœur!....

—Monsieur, vous me dominez d'une manière étrange, vous exercez sur moi un empire dont je ne cherche même pas à me rendre compte. De grâce, qui êtes-vous donc?

—Le chevalier Maurice de Cordouan....

—Neveu et secrétaire intime du ministre de la police! interrompit vivement Delmas: je le sais, mais ce n'est pas cela que je vous demande.

—Et vous avez tort; car ma réponse vous étonnerait prodigieusement. Je me sers de ce mot, puisque, selon vous, nous en sommes aux prodiges. Monsieur le baron, je suis le chevalier de Cordouan, et c'est à peine si je connais de vue S. Exc. le ministre de la police, que, pour cause, je désire ne jamais connaître davantage.

—Alors? demanda Paul interdit.

—Alors, si vous le voulez bien toutefois, nous allons parler politique.

—Non, non.... que me fait la politique maintenant que vous avez mis ce portrait entre mes mains? Parlez-moi d'elle....

—Eh quoi! sans vous expliquer avant tout pourquoi je me suis donné, devant M. Nock, pour le neveu et le confident d'un redoutable ministre? Combien vous êtes léger pour un co-pirateur, Monsieur le baron! Permettez-moi de le remarquer en passant.

—Je suis pas bien maître, en effet, de mes pensées, de ma raison que vous venez de troubler profondément. Votre discours m'embarrasse et me torture tout à la fois; je suis au supplice, et il faut me plaindre, non me mal juger. Si j'ai eu la faiblesse de me jeter dans une intrigue politique aussi insensée que périlleuse, sachez, Monsieur, que c'est le désespoir qui m'a égaré. Si j'eusse retrouvé Louise Boileau, ma fiancée, j'aurais mieux obéi aux vœux de mes pères, j'aurais placé une intrigue, j'aurais peut-être [illegible] générations futures, à l'histoire, le soin de venger la mémoire de l'auguste captif de Sainte-Hélène, et les mânes de ces nobles chefs ou compagnons d'armes immolés par des juges oublieux de l'éclat de leurs services. J'aurais vécu paisible et résigné, remerciant Dieu de la part heureuse qui m'était faite, et en vouant un culte pieux aux héros et à la gloire du passé. Mais le sort a été pour moi implacable; la colère, la jalousie, la haine, cette furie, sœur de l'amour, m'ont inspiré des besoins de vengeance.... J'ai voulu lutter contre les puissants du jour, et j'ai compté ma vie pour rien, heureux, au contraire, de penser que je pourrais mourir au cri de: Vive l'Empereur!—Maintenant, monsieur, vous m'avez ébloui, je l'avoue; je ne sais quel mirage flotte devant mes yeux.... Il me semble que je renais. Depuis que vous m'avez parlé d'elle, je me sais métamorphosé. Dois-je recevoir quelque consolation miraculeuse, que qu'en vous en dites? Dans ce cas, je suis plus paisible sujet de la monarchie; je renonce à mes projets de rébellion. Je ne suis plus, comme le brave Nock, qu'un contribuable inoffensif, un bon homme n'ayant de souvenirs que dans le cœur, non dans la tête, et je vous bénis, car vous aurez été ma Providence. Dois-je, au contraire, reconnaître qu'il faut renoncer à voir jamais cet ange, ma dernière et plus chétive illusion? Dans ce cas, monsieur le chevalier, parlez-moi sans détour; et puis après, abandonnez-moi à ma destinée... laissez-moi braver les dangers que je recherche en me vouant, fût-ce pour être immolé, au triomphe de mon parti.

—Je vous ai prêté une attention fort assidue, monsieur le baron, dit Maurice. Cette attention, ne la prenez pas pour de la courtoisie, nous n'en sommes plus là; prenez-la pour ce qu'elle est. Pendant que vous parliez, je vous étudiais plus sévèrement que en dis. Honoré d'une mission de haute importance, j'ai dû, ayant en quelque sorte charge d'âmes, user de détours, d'artifices, de stratagèmes pour arriver à vous sonder, à vous connaître, à vous apprécier. Cette étude de minutieuse est faite actuellement, et j'ai le droit, croyez-le, de vous tendre une main d'ami.

Maurice présenta sa main à Delmas, qui la lui serra cordialement.

—C'est donc avec joie, reprit le chevalier, que je rejette un masque devenu trop lourd pour mon visage. Causons comme deux hommes de cœur, comme deux amis doivent causer. Et d'abord, mon cher baron, laissez-moi vous décliner des titres qui vont peut-être, mais à tort, vous effaroucher. Je suis l'ami du comte de Verneil.—Ceci, vous le savez; mais j'étais l'ami de Mlle Antoinette de Lauzane, et je suis l'ami de la comtesse de Verneil; ceci, très certainement, vous ne le savez pas.—Patience! je vais m'expliquer avec une lucidité parfaite; seulement, prêtez-moi toute votre attention.

—Comment ne vous écouterais-je pas? ma vie est suspendue à vos lèvres.

—Très bien! Ami de Mlle Antoinette, parce que j'ai été, pour ainsi dire, élevé par son père et que ma jeunesse s'est développée près de son enfance; j'étais, en outre, le frère d'armes du comte de Lauzane, fils aîné du marquis de Lauzane, colonel dans la cavalerie autrichienne et tué à la bataille de Dresde, dans une charge que nous fournîmes contre vos cuirassiers.

—J'étais à cette affaire; mais j'ignorais que Mlle de Lauzane eût eu un frère......

—Passons...... Croyez-vous qu'il fût possible de vivre près de Mlle Antoinette sans l'aimer? Non, n'est-il pas vrai? L'amour sourire sut flotte sur vos lèvres ne répond que trop à ma question. Eh bien! oui, je l'ai aimée, follement, et cependant avec respect et crainte, car je n'ai jamais osé le lui avouer. Je ne parle ici que de Mlle de Lauzane, dit Maurice en se reprenant, car, aujourd'hui, je ne suis encore qu'à la première phase de cette antique aventure, et la comtesse de Verneil n'apparaîtra qu'à la fin [illegible] de nos aveux. Elle était si [illegible] et sujette de cœur et d'imagination. Il me semblait criminel de troubler l'innocence de cette âme virginale, et je me résignai à rien avouer. J'étais, d'ailleurs, sans fortune à cette époque, et je craignais de paraître intéressé en demandant trop tôt la main d'une si riche héritière. Ces détails vous fatiguent-ils, Monsieur le baron?

—Loin de là, parlez toujours...... Je croirais rêver.

—Quand nous rentrâmes d'émigration, en 1814, des affaires de famille m'appelèrent dans une province où je passai plusieurs mois. Jugez de ma douleur, de mon dépit, de mon effroi, lorsqu'un jour, ouvrant une lettre du marquis de Lauzane, j'y lus ces mots: "Arrivez vite, mon cher Maurice, nous n'attendons plus que vous pour conduire Antoinette à l'autel. Votre petite sœur est fiancée au comte Maxime de Verneil, votre ami; je compte sur vos bons compliments."

—C'est affreux! murmura Delmas, dans l'accent de tristesse avec lequel Maurice [illegible].

—Oui, [illegible] malgré l'événement, [illegible] je me suis armé, [illegible] que va m'apporter, [illegible] je ne puis pas revenir sur [illegible] éprouver une vague [illegible].

[illegible] tant aimé, vous [illegible] j'ai pu [illegible] mon cœur est [illegible].

—Ah! Monsieur, vous ne l'aimiez donc pas! interrompit Delmas avec une sorte de dégoût.

—Pardonnez-moi, je l'aimais mal......voilà tout. Je ne savais pas enchaîner ma passion.... Mais vous qui m'écoutez de l'oreille et des yeux, Monsieur le baron, vous qui vous sentez renaître à l'ombre indécise d'une espérance que j'ai fait flotter devant votre imagination peut-être trop ardente, quelle chimère amoureuse poursuivez-vous donc? La comtesse de Verneil n'est pas veuve que je sache. Définissez-moi s'il est possible, votre amour pour une femme mariée, sans y laisser apparaître les griffes de l'adultère?

—Non, Monsieur, non, jamais! tout mon espoir consiste à vivre, ne fût-ce que par un tendre regret, dans la pensée d'une femme que j'adorais jeune fille, et que je veux respecter jusqu'à ma dernière heure.

—Eh bien! mon cher baron, vous êtes meilleur que je n'étais à l'époque...... Rassurez-vous, j'ai notablement changé à mon avantage..... Suivez bien: possédé du démon je résolus de laisser le comte courir à sa perte plutôt que de le secourir, et, tenez, ce fut, si j'ai bonne mémoire, le jour que nous nous rencontrâmes au café Valois, et à ce même café qu'en déjeunant avec Verneil, je l'engageai à se laisser présenter par moi à une charmante veuve, Mme de Mont-Ville, célèbre par sa grâce, sa beauté, sa coquetterie peut-être, mais aussi par son inviolabilité.

—Oui, en effet, je me souviens, interrompit Delmas, vous parliez assez haut, et je vous entendis parfaitement.

—Cependant, j'eus regret de cette provocation au mal et je voulus la retirer. Impossible! Verneil tint bon..... il voulut voir cette femme charmante, qui déjà avait mis mon projet orgueil en déroute, et le grand maître des cérémonies dans cette scandaleuse présentation. Hélas! à cette heure le pauvre Verneil est amoureux aveugle de Mme de Mont-Ville, qui venge la belle comtesse, on ne sait quel de la dragée haute à mon ami, ou plutôt, qu'il n'y peut plus attendre, en dépit des extravagances dont il se fait un gigantesque échafaudage. Faut-il vous citer l'une de ces extravagances? Oui; eh bien! jugez-en par un exemple: Verneil est un pair royaliste, très immensément riche; il doit que sa femme abhorre le régime impérial et les bonapartistes, et il vient de se jeter, comme vous, tête baissée, dans une conspiration qui a pour objet de détrôner les Bourbons et de replacer Napoléon II aux Tuileries.

—Ah! mon Dieu! que m'apprenez-vous là?

—C'est à ne pas y croire, n'est-ce pas? mais, à vous les preuves. Vous serez bien obligé de vous en assurer, et vous aurez vu et entendu. Le comte agit ainsi parce que Mme de Mont-Ville, veuve d'un garde-d'honneur de l'ancienne armée, envie surtout un amant aux Bonapartistes, souhaite [illegible] et sourit aux imaginations hardies qui cherchent des grandes infortunes. Bref, elle est pour Napoléon II, et Verneil, afin de lui plaire, est de tête dans une partie, je le dis bien bas, que le petit-roi de Rome pourrait bien gagner...

—Vraiment! interrompit Delmas, perdu dans le dédale des perfides insinuations de Maurice; vous me donnez le vertige.... Je ne vous comprends plus!

—Qu'importe si vous m'avez compris lorsque j'aurai cessé de parler. Je compte vous étonner bien autrement tout-à-l'heure; écoutez jusqu'au bout. Je vous ai dit que Verneil comptait autant pour plaire à Mme de Mont-Ville, dont il est engagé, je tiens à l'expression, que pour faire niche à sa femme et aux parents de sa femme, vieux émigrés encore tout imprégnés de poudre à la maréchale et poudreux. Allez-vous pas prétendre que vous n'aimez que mon ami est enragé, quand je vous aurai appris que la belle comtesse de Verneil est plus Bonapartiste que son mari, autant que vous et presque autant que moi, ce qui, véritablement, n'est pas peu dire?

—Ah! il est vrai, que vous abusez un peu de votre imagination. D'abord, pourquoi êtes-vous et pourquoi seriez-vous des nôtres?

—Nous parlerons de moi à la fin des fins de ce plaidoyer, car c'est, tout nettement, un plaidoyer que je fais en ce moment. Certainement la comtesse est devenue bonapartiste! C'est ce que je vais vous apprendre. Jusqu'à présent vous ne m'avez prêté l'oreille, maintenant, écoutez avec le cœur.

—Je ne dois cette justice que, lors de préméditer la comtesse à sa perdition, j'ai vainement tenté de la ramener dans la bonne voie. Devant son obstination, j'ai dû céder et prendre une détermination qui coûtait à mes scrupules; mais, hélas! comment secouer le joug de l'amour! Le bon exemple de Verneil et de M. de Verneil n'avaient pas peu contribué à raviver toutes les flammes de mon cerveau, qui fut bientôt complètement incendié. La belle comtesse m'honorait, en gage de notre amitié, vieille de six années, d'une touchante confiance dont j'eus l'audace d'abuser.. Oh! rassurez-vous, mon audace fut encore respectueuse. Un jour que nous nous promenions dans le parc de Lauzane, près d'un taillis vers lequel cette charmante femme aimait à porter ses pas et sa rêverie, je tombai à ses genoux et lui fis une déclaration brûlante qu'elle parut écouter avec attendrissement.

Mes yeux étaient pleins de larmes, ma voix tremblait, et mon dernier mot fut plutôt soupiré que murmuré. Ah! j'avais l'âme rayonnante! J'avais aperçu, moi aussi, des larmes dans ses yeux, du trouble dans son visage et comme des traces de soupirs sur ses lèvres. Il me semblait qu'elle cherchait à me dire sans pouvoir les articuler, ces mots bénis par l'amant qui demande grâce à deux genoux: "Relevez-vous.... je vous aime."

A continuer. A. DE GONDRECOURT.

Marié samedi 26 juin, par le Rév. père Girard, de l'église St-Alphonse, M. J. A. FAGOT, à Mlle CÉCILE-SOPHIE BUISSON, tous deux de cette ville.

L'ANGLAIS, L'ESPAGNOL, L'ALLEMAND, LE FRANÇAIS, *Enseignés d'une manière éminemment pratique, à l'établissement des langues, du* PROF. BRETTE, 13, RUE ST-CHARLES. Quelques semaines DE TRAVAUX FACILE, ET BIEN SOUTENUS, suffisent à tous les élèves, jeunes ou âgés, POUR PARLER COURAMMENT une de ces langues. N. B.—Il y a des dames parlant naturellement ces langues, engagées exprès pour instruire ceux les dames, de 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

Sé desea saber el paradero de los hermanos Francisco y Tomas Gonzalez Samaniego, para un asunto que les interesa, en cuyo particular se les informara en la calle de la Aduana, No 18, escritorio de los Señores PUIG, MIR Y Ca. Nueva Orleans, 29 junio 1858. 30 jn—6

Vacances des Ecoles.

Classes spéciales pour Les professeurs et les élèves. L'écriture, la tenue des livres, L'anglais, le français, L'espagnol, l'allemand, Les mathématiques, etc, durant les vacances, au COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, *Rue du Canal, No 106.* Il y a un appartement et un professeur pour chaque branche. Pour les dames, de 1 à 3 heures après midi. Pour les messieurs, de 8 heures A. M. à 9 heures P. M. Les personnes qui veulent choisir doivent s'adresser immédiatement à RUFUS DOLBEAR.

HOTEL DES CHÊNES VERTS, à Biloxi, Miss. Cet excellent Hôtel est ouvert et peut recevoir les voyageurs. COOK & JENKS, Propriétaires. 30 juin—1m

AVIS. Les soussignés préviennent le public qu'ils fermeront leurs magasins d'encans à 6 heures P. M., du 1er juillet au 31 août 1858: BLACHE & LEAUMONT, PLAUCHE & AREAS, TOURNE & THOMAS, H. PETERSEN, HYDE & CO, C. E. FORSTALL, VIGNIE & DE, DEVERGES & BONNER. 29jn—6

La Boëte, Organe de la Maçonnerie Ecossaise. Ce journal, publié sous les auspices du suprême conseil des Sciences pour l'Etat souverain et indépendant de la Louisiane, se trouve chez le F.·. A. Dodemant, [illegible] Louis et Royale. Prix de la souscription par an, $2.—Le numéro prix séparé 10 cents.—Le numéro de juin, 1858, commencera la 2e année est maintenant en vente.

Charbon. 300 [illegible] du New Castle, à bord du navire [illegible] Louisiane, à vendre par V. & E. MAGNAN, 20, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Justine, de Bordeaux, 15 quarts pipe cognac [illegible], [illegible] caisses vin rouge vieux [illegible], 30 de Moutarde [illegible]. A vendre par R. TALAMON, 161, rue Royale. 30 juin

EN débarquement du navire Lesseps, de Marseille, 300 paniers huile J. Puguet, [illegible], 100 caisses eau de fleur d'oranger. A vendre par R. TALAMON, 161 rue Royale. 30 juin

COGNAC—My Bottes—Constamment en magasin, l'eau-de-vie de cette marque, 1858, 1857 et 1848. A vendre par R. TALAMON, 161, rue Royale. 30 juin

QUININE—5000 onces, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

BLE ET PORTER D'ANGLETERRE—[illegible] A vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES STAR—1000 caisses à vendre par E. J. HART & Co.

BLANC DE CERUSE—10 tonneaux de Wetherill, pur, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

HUILE—15 barils huile de lin, 20 de Palma Christi. A vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

SALSEPAREILLE de Honduras—[illegible] à vendre par B. TURPIN, 55 rue Vieille-Levée. 30 juin—6

CACAO de Guayaquil—[illegible] à l'entrepôt; à vendre par BERNARD TURPIN, 55 Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Reçu par les briks [illegible]: 27,100 Fior de Pajaros, 20,000 La Sorrianne, 25,000 Buena Empresa, 30,000 El Leon, 41,000 San Roig, 38,000 Know Something, 20,000 Sol, 12,000 General Tacon, 12,000 Lord Wellington, 271,000. A vendre par LABORDE & ZIQUEZ, 35 Nouvelle Levée. 30 juin

CACAO—75 sacs excellent cacao de Guayaquil, à vendre par LABORDE & ZIQUEZ, 35, Nouvelle-Levée.

MIEL—Excellent miel épuré, en tierçons, barils et barillets, à vendre par LABORDE & ZIQUEZ, 35, Nouvelle-Levée.

HUILE D'OLIVE—En débarquement du navire Lesseps, de Marseille: 500 paniers huile vierge, de 12 bouteilles, [illegible], de la marque Boumin frères, Nice, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 30, rue de la Douane. 30 juin

EAU DE-VIE—35 bouteilles pipes cognac, [illegible]. 2 demi et 10 quarts de F. F. [illegible]. Dans les magasins de la Douane, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 30, rue de la Douane. 30 juin

BOURGUIGNON—20 quarts, à cognac de la Couronne. 6 quarts M. [illegible], supérieur. En magasin, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 30, rue de la Douane.

HUILE D'OLIVE, Fenelon Frères, [illegible] paniers de 12 bouteilles, [illegible], attendu par le navire Lesseps, à vendre par GRATIAA COMMAGERE & Co, 30, rue de la Douane. 30 juin

VIN EN CAISSES—100 caisses vin rouge, Château Léoville. 100 caisses vin rouge Château Margaux, 100 do de la Rose, 150 do de Pape Clément, en magasin, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 30, rue Douane. 30 juin

DIVERS—100 caisses fromages, [illegible]. 10 caisses petits pois, 15 caisses [illegible], 15 barils de pâtes fraiches, 15 paniers champagne, 15 barils Sherry, 1000 demi-jeannes 1, 2, 3, 4 gallons, en magasin, à vendre par GRATIAA COMMAGERE & Co, 30, rue de la Douane. 30 juin

ABSINTHE—300 caisses E. Lemaire, à vendre par SOUTHERN THOMAS & Co.

Southern Institute, Encoignure Remparts et Dumaine. Le siège de cette institution, [illegible] St. Louis, No 165, a été transféré à l'encoignure Remparts et Dumaine. [illegible] ED. PROUX.

EN débarquement du navire Justine, arrivé de Bordeaux: 70 barriques vin St Julien, [illegible] vin rouge de diverses marques, 215 do vin blanc Haut Sauternes, [illegible] pipes cognac. A vendre par E. LAMBERT, 62, rue des Magasins. 24 juin

EN débarquement du navire Justine, capt. [illegible], de Bordeaux: 1/4 Cognac Rochelle, 10 1/4 do 1858, 6/4 vieux Cognac, 6 balles de 10,000 bouchons chaque No 3, 1 do [illegible]. A vendre par V. & E. MAGNAN. 24 juin

Cigares de la Havane. UN grand assortiment de cigares demi-Regalias, Regalias moyens et Londres, Prensado, Conchas et autres, des marques Cervantes, Meridiana, Globe et Intrepidez, reçus par les derniers arrivages et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 39, Vieille Levée. 24 juin

CAFE—Un lot reçu de la Havane et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 39, Vieille-Levée. 24 juin

CHAMPAGNE supérieur—En débarquement du [illegible]: 25 paniers champagne Cabinet de Max Sutaine, en bouteilles. 25 caisses Champagne Impérial de Bouché fils & Drouet, en demi-bouteilles. A vendre par DUNTRY & Co, encoignure Royale et Conti.

L'AVIAN de [illegible]. A vendre par DUNTRY & Co.

CAVIAR de [illegible], 24 barils caviar du Danube, à vendre par DUNTRY & Co, encoignure Royale et Conti.

[illegible]

HOTEL [illegible] — [illegible], 30 Nouvelle Levée.

[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co. 20 juin

BLANC de Céruse—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

VIN en caisses—[illegible] "Alfred [illegible]". W. F. VREDENBURGH & Co. 30 juin

QUININE—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

[illegible]

CHAMPAGNE—30 paniers Champagne [illegible], de Bordeaux: 25 paniers Champagne Heidsieck Piper. A vendre par [illegible].

L[illegible] Vieille Levée.

A vendre. UN bel MULATRESSE âgée de dix huit ans, blanchisseuse et repasseuse extra pour les objets les plus fins ainsi que dentelles et broderies, [illegible] garantie exempte de tous vices et maladies prévues par la loi, hautement recommandée. S'adresser rue de la Douane No 112, à J. B. DEFREY, Courtier.

VINS ET EAU-DE-VIE—1,000 caisses Margaux Medoc, 30 barriques St Julien, [illegible], 50 quarts C. Jobit & Co, cognac; 50 demi, 50 quarts Otard Dupuy & Co, cognac; 50 quarts Alexandre Seignette; 50 caisses kirsch. En débarquement du navire Justine de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, 31 Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Lesseps, venant de Marseille—[illegible] paniers huile d'olive Plagniol, [illegible] caisses vermouth Noilly, Pratt & Co, [illegible]. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée. 30 juin

VIN blanc—50 barils vin blanc Haut Sauternes, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée.

ATTENTION—[illegible] barriques vin rouge; bon ordinaire pour famille. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée.

BERVILLE Cotton Seed Oil Factory—[illegible] Huile de graine de coton [illegible]. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée.

COGNAC—50 quarts Cognac Pellé Boyer 1858 [illegible]. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée.

WHISKY—[illegible] barils vieux Monongahela, [illegible] Rye, [illegible] Bourbon. A vendre par E. LAMBERT, 62, Magasins.

ABSINTHE—[illegible] caisses de 25 paniers chaque, [illegible]. A vendre par E. LAMBERT, No 62, rue des Magasins.

GENIEVRE de Rotterdam—[illegible]. A vendre par E. LAMBERT, No 62, rue des Magasins.

CHAPEAUX CAMPECHE! 35 balles chapeaux campêche pour nègres, en magasin et à vendre par A. PEPIN & Co, Maison Rouge, entre les deux marchés.

CIGARES de la Havane—[illegible] Londres, Cazadores, [illegible] à vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 39, Vieille Levée.

Papiers peints. BELORGEY, 168...... Rue de Chartres...... 168. OFFRE en vente, un excellent assortiment de papiers peints [illegible] des meilleures fabriques de Paris, [illegible] BELORGEY, No 168, rue de Chartres.

PAPIER PEINT. Voir Hébert & Co, 149, rue de Chartres. OFFRENT en vente, un excellent assortiment de [illegible]. Papier ordinaire et commun, Papier glacé blanc fin, Papier pour salons, satiné et non satiné, Papier doré, grand choix, aux prix les plus bas, [illegible].

MAISON A LOUER. UNE maison [illegible] rue Bienville No 38, entre Chartres et Levée.

E. JOURDAN. Successeur de N. Bonnabel, IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS, Pharmacien Chimiste, Encoignure Magasins et Tchoupitoulas. OFFRE [illegible] en gros de médecines, produits chimiques français, [illegible], allemands, etc., verreries, [illegible], instruments de chirurgie, etc. [illegible] E. JOURDAN.

15 Cognac, Vin, Genièvre, etc. Quarts, 15 [illegible] F. Lapon, pâle, 15 1/4 1858 do dark, 20 1/4 1858 John Durand & Co La Rochelle, 20 1/4 Alex Seignette, 15 1/4 A. [illegible], 20 1/4 C. Jobit & Co Cognac, 20 1/4 Otard, Dupuy & Co, [illegible] quarts de Jean Louis 1811, [illegible] pipes genièvre Swan, [illegible] Anchor, [illegible] Schiedam, [illegible] Porto supérieur, [illegible] Blanc Tokaye 1851, [illegible] Léoville John Durand & Co, [illegible]. A vendre par J. & J. TARDOS, 31 Vieille Levée. 24 juin

Billets volés. VOLÉ hier, 25 du courant, chez la soussignée, les billets suivants: [illegible]. Mme EDMOND MEUNIER, rue Claiborne, entre Ursulines et St Philippe.

AVIS. LES certificats des actions suivantes ayant été perdus, application a été faite à la Banque de l'Etat de la Louisiane pour les renouveler. [illegible], daté 30 juin 1848, au nom de [illegible]; [illegible] 30 juin 1848, au nom de [illegible]. 3 mars 1858.

HOTEL BAILLIE, A LA BAIE SAINT-LOUIS. Mme BAILLIE a [illegible].

ATTENTION. NEW-EAGLE BONDED WAREHOUSE.—Ce beau magasin situé dans un des quartiers les plus avantageux du Troisième District, faisant face au fleuve, sera vendu à l'encan, demain jeudi 1er juillet, à midi, à l'Arcade de Banks. Les capitalistes trouveront là une excellente occasion de placer leurs fonds. Le magasin est loué à bail à raison de $3,000 par an, payables trois mois d'avance, en billets endossés. La vente est faite pour liquider les intérêts d'une société, par Tourné et Thomas, encanteurs.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente à l'encan, aujourd'hui à 10 heures 1/2, par R. D. Sykes, au magasin des importateurs. MM. Southéné Thomas et Co, No 9, rue Gravier, d'eaux-de-vie, de vin rouge et blanc, vin de Hongrie, absinthe, champagne, Porto, amandes, etc. Les vins de Hongrie sont véritables, et la vente est péremptoire.

KOHLSAAT FRÈRES, IMPORTATEURS DE Garnitures de robes et de manteaux, BOUTONS, CHENILLE, Laine piquée de Berlin, Etoiles en or et en argent, dentelles, &c. 48, John Street, New-York.

$100 POUR apprendre à LIRE, ÉCRIRE et PARLER le français, l'espagnol, l'allemand ou l'anglais, [illegible]. RUFUS DOLBEAR.

POMMES DE TERRE—500 barils pommes de terre [illegible]. OIGNONS—[illegible]. POMMES [illegible]. PÊCHES SÉCHÉES—Quelques barils pêches [illegible]. COWPEAS—100 sacs cowpeas de la Caroline. FÈVES—300 barils petites fèves de marine. FARINE—1000 [illegible]. A. CHOPARD & Co, No 14, rue Poydras.

Leçons particulières. UN Américain, professeur dans une des meilleures institutions de la ville, parlant parfaitement le français, désire donner quelques leçons particulières d'anglais, de Latin et de Mathématiques.—S'adresser au bureau de l'ABEILLE, ou par lettre, à X. Y. Z, boîte No 32, bureau de la Poste.

POMMES DE TERRE.—300 barils pommes de terre nouvelles, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 et 70 rue Tchoupitoulas. 28 juin

OIGNONS—400 barils et sacs oignons nouveaux en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 et 70, rue Tchoupitoulas.

FÈVES—300 barils petites fèves blanches de marine, en magasin, et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 et 70, rue Tchoupitoulas.

RIZ—50 tierçons riz prime de la Caroline, en magasin et à vendre par DONNELLY & BEZZINA & Co, 68 et 70, rue Tchoupitoulas.

FARINE—250 barils farine fine, superfine et extra, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 et 70, rue Tchoupitoulas.

POMMES SÈCHES—[illegible] pommes du Nord et de l'Ouest, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 et 70, rue Tchoupitoulas.

POIS fendus—[illegible] barils pois verts et jaunes, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 et 70, rue Tchoupitoulas.

ORGE perlée—100 barils d'orge perlée, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 et 70, rue Tchoupitoulas.

SEL—[illegible] sacs sel fin et gros sel, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68 et 70, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Justine de Bordeaux, 300 caisses vin rouge Château Boisé, 100 do vin blanc Haut Sauternes, 25 barriques vin rouge St Julien, 8 quarts cognac St-Cyprien Champagne, 14 caisses [illegible]. A vendre par J. VIOSCA Jr, 29 rue Conti. 29 juin

EN magasin et à vendre par les soussignés—100 caisses fruits à l'eau-de-vie, 50 do [illegible], 100 do cerises à l'eau-de-vie, 100 do absinthe E. Pernod, C. Lecoultre et Co, 25 do kirsch Souvajol, 150 do liqueurs assorties, Chauvet et Doloux, 100 do vermouth de Turin, qualité supérieure, 20 do de 15 et 24 paniers pommeaux. A vendre par J. VIOSCA Jr, 29 rue Conti.

EN débarquement du navire Lesseps de Marseille—300 paniers huile d'olive Plagniol et [illegible], 250 caisses vermouth de Castille, 60 barriques vin Bergerac, 150 caisses vermouth Noilly Prat et Co, 100 do vin muscat, 100 do anchois assortis, 20 do olives farcies, 10 do anchois à l'huile, 10 do anchois salés. A vendre par VIOSCA, Jr, 29, rue Conti. 28 juin

Champagne! Champagne! 100 paniers champagne, Heidsieck. 50 do do Ruinart & Co. 150 do do Lafrancher. A vendre par VIOSCA, Jr, 29, rue Conti. 23 juin

EN débarquement du navire Lesseps, de Marseille: 300 paniers huile Plagniol, grandes et petites bouteilles; 400 caisses vermouth Noilly, Prat & Cie; 400 caisses savon de Marseille; 50 barriques vin rouge de Bergerac. A vendre par LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson. 30 juin

EN débarquement du navire Québec, de Gênes—2000 paniers huile d'olive Bonigalupo; 600 caisses macaroni et vermicelli; 600 caisses fromage, 1er choix, à vendre par LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson. 25 juin

MACARONI.—[illegible] caisses macaroni; 400 caisses vermicelli, [illegible] reçu directement d'Italie et à vendre par LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson.

DIVERS—300 caisses cerises à l'eau-de-vie, 200 caisses vin blanc Haut Sauternes, 100 do do [illegible], 100 caisses cornage d'Amsterdam, 100 do do absynthe suisse E Pernod, 100 do de C. F. Berger, 100 paniers champagne Heidsieck Piper, 100 paniers [illegible], 100 caisses marasquin de Zara. A vendre par LANATA FRÈRES, 9 et 11, rue Jefferson.

DIVERS—100 sacs graines de lin d'Europe, 100 caisses gomme arabique 1er choix, 100 barils gomme arabique, 50 caisses amandes [illegible], 100 caisses [illegible] bergamotte et Portugal, 50 caisses eau de fleurs d'oranger, [illegible] Parmesan, [illegible], 100 jambons de Bayonne. A vendre par LANATA FRÈRES, 9 et 11, rue Jefferson.

DÉBARQUEMENT—[illegible] caisses chapeaux d'Italie, 100 caisses vin blanc de 1854 [illegible], 50 caisses vermouth [illegible], 50 quarts de pipes vin de Catalogne, 10 pipes [illegible], 10 do do vin de Malaga, 10 pipes genièvre de Hollande, 50 paniers vin de champagne en 1/2 bout. A vendre par LANATA FRÈRES, 9 et 11, rue Jefferson.

[illegible]

P[illegible] 21jn—[illegible]

T[illegible] St Louis [illegible] Broadway. CET établissement [illegible]. Les voyageurs y trouveront [illegible] pour les rapports. On y parle français, anglais et espagnol.

EN magasin et à vendre par les soussignés—100 barriques vin de Catalogne très corsé, 1re qualité; 50 barriques vin St Vincent vieux; 50 quarts pipe vin d'Oporto doux; 10 grandes caisses espagnoles à jouer; 10 balles bouchons pointus de 15 milliers chaque; 5 do à damejeanne de 5 do chaque; 4 demi pipes mayorka; 300 rames papier à cigarettes; 300 jarres d'huile d'olive. PABLO GELPI & Cie, 125, Vieille-Levée.

SANGSUES! SANGSUES! *Nouvellement arrivées.* 25,000 sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Calhoun, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés. [illegible] BAPTISTE LOUBAT.

J. VINCENT, F. LEFEVRE, Successeur. LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert ses salons de CREMES A LA GLACE, où l'on trouvera toujours des glaces, sorbets, Plombières, Madeleines, etc. M. Lefevre espère, comme par le passé, toute son attention et la plus grande exactitude à remplir tout ordre pour Bals, Soirées, Dîners, Banquets, Noces, etc. F. LEFEVRE, Encoignure Canal et Carondelet, et Encoignure Royale et St Pierre.

[illegible] **A VENDRE.** CONDE...... 26

KEROSILINE—Nouvelle composition pour détacher instantanément toute espèce de soieries, de velours et de draps. Article supérieur pour nettoyer les gants de peau. KEROSENE sans pareille, manufacturée expressément pour brûler les machines à vapeur. E. MAUTHE & CO, Agents.

Avis aux dames des hôtels. DE belles estampes [illegible] trouveront de l'emploi rue Royale, 61, entre Bienville et Douane, chez R. G. Dupuy, qui s'adressent immédiatement à cet établissement. G. DUPUY.

CAFE—Un petit lot de café, reçu dernièrement de la Havane, en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 29 mai

Aux amateurs de pêche. REÇU par le Black Warrior notre stock complet de lignes à pêcher et d'hameçons dans toutes les grandeurs [illegible]. Nous invitons nos amis et le public à venir examiner notre stock qui ne peut être surpassé en ville par aucun autre magasin. Les prix sont modérés et à la portée de tout le monde. A vendre en gros et en détail par A. ROUSSEY & Co, No 50, rue du Canal près Chartres.

La Nouvelle. 136 rue de Chartres, près la place Jackson. EN VENTE: Annuaire du [illegible], 1858, à 50 cents. do de Walker et Jenkins, 1858, à 50 cents. do de Bengale, 1858, à 25 cents. J. TACON, 136 rue de Chartres.

EN magasin et à vendre par les soussignés: 15 barriques vin St Estèphe, 20 barriques vin [illegible], 10 do vin Côte Rotie, 5 do vin Haut Barsac, [illegible] caisses Grand vin Latour, 20 do do Léoville, 20 do do Margaux, 5 do do Lafitte, [illegible], 300 livres champagne [illegible], 5 caisses crème de Cacao à la vanille, [illegible]. V. A. MAGNON, encoignure Orléans & Royale.

PISTOLETS REVOLVERS FRANÇAIS Par E. LEFAUCHEUX, Adoptés par la Marine et l'armée françaises. LE Comité des Travaux de la Marine, dans sa séance du 20 septembre 1856, [illegible].

SOURCES DE BLADON ET DE CULLUM. Arrangements pour l'été. Paquebot régulier hebdomadaire pour les sources de Bladon et de Cullum, pour Gainesville, Warsaw et Demopolis—Le magnifique bateau à vapeur JEANNETTE, tirant très-peu d'eau, capitaine S. G. Stone, partira de Mobile tous les VENDREDIS, à 4 heures P. M., pour Demopolis, les sources de Bladon et de Cullum, pour Warsaw, Gainesville, etc. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à COX, BRAINARD & Co, encoignure des rues Front et Conti, Mobile, ou à JOHN E. HYDE & Co, 66 rue Poydras. 25 juin—1m

Notre ancien local. LE MAGASIN D'HABILLEMENTS —DE— ALFRED MUNROE & Co., 34, rue des Magasins, REÇOIT, par chaque steamer de New-York, un fort stock qui est ajouté à leur immense fonds de VÊTEMENTS DU DERNIER GENRE pour hommes et enfants. —Également— LINGE DE PEAU. Et autres articles de toilette. Malles en cuir, valises, sacs de voyage, parapluies, etc. Gilets de danses de cuir. L'attention du public est particulièrement appelée sur ce nouvel article amélioré. Les dessins qui viennent d'avoir lieu doivent convaincre tout le monde de la nécessité d'être préparé. Venez l'examiner au magasin de ALFRED MUNROE & Co, 34, rue des Magasins, coin Gravier.

JUPONS MALAKOFF. Reçu par les derniers arrivages du Havre, un très joli assortiment de Jupons français, RUBANS, BRACELETS, MITAINES EN FILETS, EVENTAILS, &c., &c. F. Hemaitre & Co, IMPORTATEURS, 90, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

Cigares de la Havane. AUX AMATEURS DES VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE. CONSTAMMENT en magasin, un assortiment spécial et de choix de marques bien connues, telles que Figaro, Preserve, La Voz de la Inteligencia et D. Doris, comprenant Londres, Cilindrados, Regalia Britanica, Regalia Chica, Flor fina, Breves à la Cazadores, Londres de Corte, Operas, Condesas, Regalia Prensada, Comerciantes, etc., etc., à vendre par F. RIVAS, 22, rue St Charles, au 1er.

LA FIN. Dernière occasion pour acheter DES Jaconas, Organdis, Barèges unis, Barèges à dessins, Robes à volants, Robes à quilles de [illegible], à moitié prix du coût d'importation. Pointes en tulle noir, véritable et imitation, un petit assortiment de France. Ombrelles Marquise, en tout cas, dernier genre et à bas prix. Assortiment complet d'articles de ménage, chez LAZARET & LEVASSEUR, 9 et 10, rue de Chartres, près Canal. Reçu aujourd'hui un petit lot de jupons en crin à 60 pièces.

Magasins de marchandises sèches à bon marché, de DANZIGER, *Au coin des rues Robertson et Orléans,* ET 126, *rue des Remparts (autrefois Cirque),* Marchandises sèches à bon marché! 1000 yards toile fine en coupons, à 36 cts la yarde; 6000 do do à 20 et 30 cts la yarde; 1000 douzaines mouchoirs batiste taille, à $1 la douzaine; 500 douzaines serviettes à $1 25 la douz. Nouvel assortiment de mantelets en dentelles noire de Chantilly. Mousselines mousseline à bon marché. [illegible] de Chine à 25 cts la yarde. 10 juin

REÇU par le navire Hebron, arrivé de New-York, 500 paniers champagne Piper Heidsieck en grandes et petites bouteilles. A vendre par J. N. CURIEN, 23 rue Toulouse.

COWPEAS—[illegible] sacs véritables Cowpeas de la Caroline, pour plant, en débarquement de la goélette Thomas Dennison, arrivée de Charleston, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par A. CHOPARD & Co, 14 rue Poydras. 27 juin

Avis aux Dames. MLLE EUDOXIE GUILLOPÉ, à Rue Bourbon, 130, entre St-Pierre et Orléans,
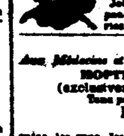
Prévient les Dames qu'elle vient d'ouvrir un magasin de Modes, Chapeaux, Manteaux et Lingerie. Elle prend toute espèce de commande et re-arrangements à très bas prix. Joli choix de Fleurs, Rubans et Chapeaux de Paris.—Nettoyage de soieries et étoffes. 15 juin—1m

AVIS. Aux Médecins et aux propriétaires d'esclaves. HOPITAL DE VILLE (exclusivement pour la picote), Tenu par le Dr O. ANFOUX, Rue des Champs-Elysées, entre les rues Joséphine et Prosper, Tremé.

[illegible]

Médecin de la Faculté de [illegible] (FRANCE). [illegible] Après 22 ans de pratique dans la Louisiane, vient de fixer sa résidence Encoignure St. Philippe et Remparts, Nouvelle Orléans. 14 juin—6m

Magnétisme. MADAME ALLUARD, SOMNAMBULE FRANÇAISE, RUE BOURBON, 321. Entre les rues Ursulines et Hôpital. [illegible] pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques [illegible]. Mme Alluard reçoit tous les jours.

F. GAIENNIE, Marchand de produits de l'Ouest. Porc, bœuf, bacon, jambons, Graines, farine, whisky, etc. No. 39, rue de la Vieille-Levée. 3 déc—1 an Nlle ORLÉANS.

PAPIERS PEINTS—PAPIERS PEINTS. BAUMBACH & EVERS, Marchands en gros et en détail, De papiers peints français et américains, [illegible], No 34, Exchange Place, en face du Bureau de Poste. En embellissant avec soin le travail qui leur sera confié. 2 oct—1an

TABAC. LA BELLE CREOLE—16 et 8 morceaux à la livre. ESSENCE DE MIEL. Ces célèbres tabacs extra fins (16 et 8 morceaux à la livre) sont constamment en magasin et à vendre par PATTON, SMITH & PUTNAM, Encoignure Tchoupitoulas et Gravier.

Voir HÉBERT & Co, 149, rue de Chartres.

LIBRAIRIE FRANÇAISE. Reçu par le Cahawba— Proud'hon—De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise, 3 volumes; Bouillet—Dictionnaire d'Histoire et de Géographie; do do des Sciences et des Arts; Lamennais—Les Evangiles; do —Œuvres Posthumes; Beranger—Œuvres complètes; La Pudeur devant la Bible; Corier—Vérités de la religion; Pelletan—Le Monde marche; V. Foucher—Commentaires sur le Code de Justice Militaire. Mythologie Pittoresque Illustrée; do de la Jeunesse, illustrée. *Littérature légère et nouveautés.* Chansons de Pierre Dupont; Xavier de Montepin—Les Chevaliers du Lansquenet; do —Pivoine et Mignonne; Les Trappeurs de l'Arkansas; Le fou Couronné—l'Amour comme il est—Manuel Historique, Social et Politique à l'usage des ouvriers. Tous les ouvrages de Paul de Kock et de Dumas fils. *Brochures diverses:* Biographies,—Portraits politiques, etc. Abonnements divers (mai). 26 juin

TABAC en feuilles—19 balles de Vuelta Abajo, en débarquement du M. A. Stevens, arrivé de la Havane. 22 balles de Vuelta Abajo, en débarquement du Major Barbour, arrivé de la Havane. A vendre par ANT. COSTA, 16, rue de la Douane. 24 juin—1m

CAFE de la Havane—50 sacs café de la Havane, première qualité, en débarquement du Major Barbour, arrivé de la Havane. A vendre par ANT. COSTA, 16, rue de la Douane. 24 juin—1m

TABAC du Mexique—70 balles tabac de première qualité, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par ANT. COSTA, 16, rue de la Douane. 24 juin—1m

VIN ROUGE—30 barriques vin rouge bon ordinaire. 15 barriques vin rouge de [illegible], 15 barils do en débarquement du navire Justine, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIÉ, 21 et 23 rue Gravier. 28 juin

POMMES DE TERRE—[illegible] barils pommes de terre choisies, nouvelles, en magasin et à vendre par A. CHOPARD & Co, 14 rue Poydras. 28 juin

OIGNONS—300 barils oignons de choix, de Lafourche, en magasin et à vendre par A. CHOPARD & Co, 14 rue Poydras. 28 juin

POMMES SÈCHES—[illegible] barils pommes de choix séchées au soleil, en magasin, et à vendre par A. CHOPARD & Co, 14 rue Poydras. 28 juin

FÈVES—[illegible] barils petites fèves de marine, en magasin et à vendre par A. CHOPARD & Co, 14 rue Poydras. 28 juin

POMMES de terre — 50 sacs, en débarquement du bateau à vapeur Dr Buffy et à vendre par A. CHOPARD & Co, 14 rue Poydras. 28 juin

POMMES de terre—300 barils, en bon état pour être expédiés, en débarquement de [illegible] et à vendre par A. CHOPARD & Co, 14 rue Poydras. 28 juin

Avis aux dames. LES soussignés viennent de recevoir par le steamer Calhoun de New York, un grand assortiment de ROBES ET JUPONS comme suit: [illegible] robes à quilles; [illegible] robes à quilles; [illegible] robes à quilles; [illegible] jupons français à 12 1/2. U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge No 1.

PAPIER à copier—1 caisse, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

Tirages des LOTERIES DE SWAN & Co. *Swan & Co continueront à tirer leurs* LOTERIES SANS INTERRUPTION. *Les loteries de Géorgie [illegible] et autorisées par l'Etat de la Géorgie.* La dernière [illegible] de Géorgie [illegible].

Loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADÉMIE DE SPARTA dans la ville de Juillet 1858, à AUGUSTA, (Géorgie), comme suit:

Classe 26—Pour être tirée SAMEDI, 3 juillet 1858. Classe 27—Pour être tirée SAMEDI, 10 juillet 1858. Classe 28—Pour être tirée SAMEDI, 17 juillet 1858. Classe 29—Pour être tirée SAMEDI, 24 juillet 1858. Classe 30—Pour être tirée SAMEDI 31 juillet 1858.

Sur le plan de nombres simples. **CINQUANTE MILLE BILLETS.** Cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq Lots. Plus d'un lot par chaque deux billets. MAGNIFIQUE PLAN! Tous les Samedis, dans le mois de Juillet.

1 lot de......	$70,000		......	70,000
1 de	30,000		......	30,000
1 de	10,000		......	10,000
1 de	[illegible]		......	[illegible]
[illegible]				

[illegible]

5,485 lots s'élevant à ...... [illegible]. Billets entiers $10—Moitié $5—Quart $2 50.

PLAN DE LA LOTERIE. Les numéros 1 à 50,000, correspondant aux nombres des billets, [illegible].

[illegible]

SAMUEL SWAN & Co, [illegible].

Amer toni-aromatique. Cordial des dames et [illegible]. CE cordial fait agréable [illegible].

[illegible]

La tombe [illegible] serré. [illegible]

[illegible]

Demande de nègres. ON demande immédiatement 6 à 10 nègres pour travailler sur une habitation [illegible]. S'adresser à GARDY & TEPMOULET, No 34, rue Bienville.

LAIT ANTÉPHÉLIQUE [illegible]. AVIS. [illegible] F. P. [illegible], No 185, St. Louis et [illegible], J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres.

New Eagle bonded Warehouse. A VENDRE POUR CAUSE DE LIQUIDATION. CE grand magasin situé [illegible] rue de la Levée, [illegible] U. S. Bonded Warehouse, [illegible] le 1er mars 1860, à raison de $3000 par an, [illegible] pardevant à E. Magner, notaire. [illegible] TOURNE & THOMAS, encanteurs, No [illegible], rue Bienville.

[illegible] 1er juillet prochain [illegible] à l'Arcade de Banks.

[illegible] **à louer.** UNE belle propriété [illegible], un jardin contenant beaucoup [illegible] vendre, quatre vaches anglaises [illegible]. S'adresser sur les lieux de 3 à 5 heures de l'après-midi.

CIGARES de la Havane—100,000 cigares des meilleures fabriques de la Havane, comprenant les marques favorites et bien connues Figaro, Cabañas, Partagas, Intimidad, Espanolita, Acierto, Washington, El Sol, Española, Cervantes, Escocesa, Pirámide, etc. etc, à vendre à bas prix par MORENO FREIRE, 56 rue Vieille Levée.

CIGARETTES—30 barils cigarettes [illegible] Española et Distinguido, à vendre par MORENO FREIRE.

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre blanc et brut, à vendre à bas prix, pour [illegible] consommateurs, par MORENO FREIRE, Vieille Levée.

OBJETS en coquillages—10 caisses jolis coquillages, tels que [illegible], à vendre par MORENO FREIRE.

EMMAGASINAGE! Demandé par MORENO FREIRE.

A VENDRE en débarquement du [illegible] de Bordeaux: [illegible] barriques de vin pour familles. E. DE[illegible].

AVIS SPÉCIAL. LES bureaux de la Compagnie [illegible] transportation [illegible]. HAR[illegible].

EN débarquement du navire [illegible] de Bordeaux: 100 barriques vin rouge Côte [illegible], 20 do [illegible], 20 do [illegible]. A vendre par J. [illegible].

A VENDRE en débarquement du navire Flower, arrivé de Bordeaux: [illegible] barriques vin rouge, 1er choix de [illegible], [illegible], [illegible] caisses vin rouge Pomerol 1848. J. [illegible] COSSÉ, 28 rue [illegible].

CHAMPAGNE—[illegible] paniers champagne [illegible] en débarquement, à vendre par BERNARD TURPIN, 55 V[illegible].